

DECRET N°2007-478 DU 25 OCTOBRE 2007

Portant nomination de membres du Conseil
Présidentiel de l'Investissement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Vu** le décret n° 2006-299 du 27 juin 2006 portant création du Conseil Présidentiel de l'Investissement ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1 : Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2006-299 du 27 juin 2006 susvisé, les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du Conseil Présidentiel de l'Investissement pour une période de deux ans renouvelable :

Au titre des investisseurs béninois

Il s'agit de Messieurs

- Samuel DOSSOU
- Idriss L. DAOUDA

- Sébastien ADJAVON
- Ataou SOUFIANO
- Razaki Babatundé OLLOFINDJI
- Patrice TALON

Au titre des investisseurs étrangers résidant au Bénin

Il s'agit de Messieurs :

- Paul DERREUMAUX
- Zouhair Michel FADOUL
- Jean Luc TCHIFTEYAN
- Roland RIBOUX
- Obissessan GBADEBO
- Huang WEI

Au titre des investisseurs étrangers ne résidant pas au Bénin

Il s'agit de :

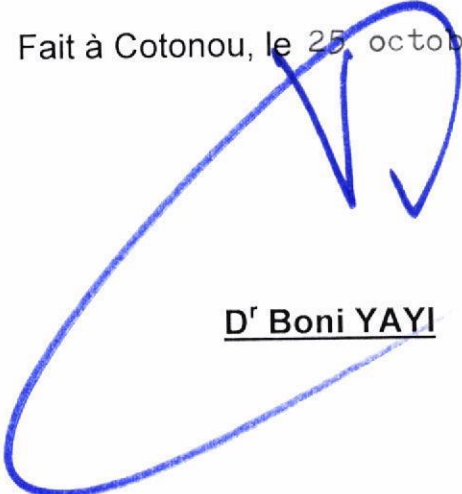
- Madame Louisa MOJELA
- et Messieurs

- Latfallah LAYOUSSE
- Jean-Pierre DALAIS
- Bamanga TUKUR
- Stephen DECAM
- Yérém SOW

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

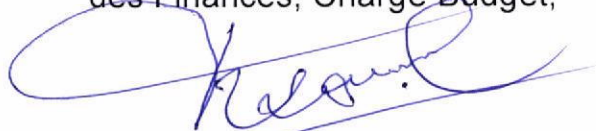
Fait à Cotonou, le 25 octobre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



D' Boni YAYI

Le Ministre Délégué auprès du Ministre
des Finances, Chargé Budget,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

Le Ministre des Finances,



Soulé Mana LAWANI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MINISTÈRES 26 - CF 1 - DGB 1
- DEB 1 - SOLDE 1 - MRAI 1 - DGTCP 2 - SGG 2 - GCONB 1 - CSM 1 - DAN 1 - DGCST
1 - ONAC-VG 1 - DJO 1 - IGE 1 - CC 1 - CRMP 1 - CME 1 - CJ 1 - CCEPD 1 - CNI 1 -
DAT 1.